

Dépôt : Eugène Berger, DP

Luxembourg, le 3 juillet 2019



## Motion

Débat de consultation au sujet de la digitalisation au Luxembourg

La Chambre des Députés,

- Considérant l'importance de la transition numérique en tant que phénomène à caractère transversal, qui impacte tous les domaines de la société et tous les secteurs de l'économie,
- Considérant les opportunités importantes liées à la transition numérique pour le Luxembourg d'un point de vue social, sociétal, économique, administratif, environnemental et culturel,
- Considérant également les risques liés à la propagation de technologies digitales, qu'il convient d'identifier le plus tôt possible afin de pouvoir éviter ou limiter leur impact négatif sur notre économie, notre société et nos citoyens en général et tirer au mieux profit de la digitalisation,
- Saluant la priorité du Gouvernement de mettre à profit la digitalisation pour les citoyens par une approche volontariste, accompagnant et promouvant la digitalisation de la société là où cela s'avère nécessaire,
- Considérant la priorité du Gouvernement de positionner le Luxembourg à la pointe de l'implémentation de solutions digitales au niveau sociétal,
- Considérant les opportunités de la digitalisation pour diversifier l'économie nationale ainsi que pour renforcer la compétitivité des entreprises établies au Luxembourg,
- Considérant le besoin d'infrastructures numériques de pointe comme fondement pour la mise en application de tout projet lié à la digitalisation,
- Considérant que la digitalisation deviendra à terme indissociable de toutes nos activités, et que la cybersécurité et la résilience de nos infrastructures numériques doivent être au centre de nos efforts de digitalisation,
- Considérant le potentiel de la digitalisation des processus administratifs d'optimiser les procédures et de simplifier les démarches pour les citoyens et les entreprises,
- Considérant le potentiel de la digitalisation de faciliter et d'améliorer la vie professionnelle et privée de tous les citoyens,
- Saluant la volonté du Gouvernement d'organiser la digitalisation de la société de manière inclusive et participative,
- Soulignant la nécessité d'éviter l'émergence d'un clivage numérique,
- Soulignant l'impératif du respect de la protection des données dans une société digitale,
- Soulignant l'importance d'accompagner et de soutenir les salariés sur un marché de travail en mutation rapide par une offre en formations continues adaptée aux besoins,
- Soulignant l'importance d'une formation initiale tenant compte des compétences requises à l'avenir, notamment les « soft skills »,
- Reconnaissant les efforts des Gouvernements actuel et précédents jusqu'à présent dans les différents domaines précités,

## Invite le Gouvernement

- À réfléchir dès le moment de la conceptualisation de toute nouvelle loi à sa mise en œuvre électronique ainsi qu'à son impact sur la digitalisation,
- À suivre de près l'impact des nouvelles technologies pour garantir l'observance des standards sociaux, environnementaux, de santé publique et de la non-discrimination dans le monde virtuel,
- À mettre en œuvre des solutions numériques qui permettent la communication unique d'informations par les citoyens aux administrations en facilitant l'échange de documents entre administrations,
- À élargir à moyen terme le système électronique de suivi « e-tracking » présenté en date du 24 juin 2019 à toutes les procédures administratives,
- À élaborer un plan d'action sur l'inclusion numérique, indiquant notamment des pistes pour garantir l'inclusion des seniors, des personnes à besoins spécifiques ainsi que des personnes avec des difficultés en matière de compétences numériques,
- À continuer à offrir tous les services publics de manière analogue pour les personnes qui n'ont pas accès à internet, ne possèdent pas les connaissances requises ou ne font tout simplement pas le choix du numérique,
- À promouvoir davantage la mise à disposition des données ouvertes des administrations pour améliorer l'accès à l'information et leur utilisation en vue de services utiles et innovants,
- À sensibiliser davantage au sujet du mobbing et du harcèlement en ligne et à renforcer à cette fin le projet « Bee secure »,
- À sensibiliser davantage les citoyens et les entreprises aux risques liés aux nouvelles technologies, tels que les cyberattaques, le vol de données, l'extorsion, etc.,
- À renforcer les efforts en matière de protection des données des administrations contre des cyberattaques,
- À prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le respect des droits fondamentaux des citoyens en matière de protection des données et de la vie privée dans une société de plus en plus digitale,
- À assurer un haut niveau de compétences numériques des fonctionnaires et employés de l'Etat par l'offre d'une formation initiale et de possibilités de formation continue adaptées,
- À piloter la transition numérique de façon à utiliser pleinement le potentiel en matière d'efficacité des processus administratifs et d'utilisation des ressources afin d'assurer un développement intelligent et durable du pays en veillant à un équilibre entre les multiples défis économiques, environnementaux et sociaux,
- À institutionnaliser le débat sociétal au sujet de la digitalisation par la création d'un Haut-comité de la transformation numérique, intégrant des représentants des différents acteurs de la société civile ainsi que des secteurs économiques concernés, afin de répondre aux préoccupations et craintes des citoyens et d'élaborer des pistes permettant de saisir au mieux les opportunités liées à la digitalisation.

E. Berger

EA

Roy Reding

L. Nutsch

M. Hansen

D. ADEHM

P. Volke

M. Goergen